



Rubrique: Avis selon l'ordonnance sur le registre du commerce

Sous-rubrique: Décision

Date de publication: SHAB - 14.09.2018

Numéro de publication: BH07-0000000030

Canton: NE

Entité de publication:

Office du registre du commerce du canton de Neuchâtel,
Place des Halles 8, 2000 Neuchâtel

Décision en vertu de l'art. 153 ORC, OS Out-Sourcing Sàrl

OS Out-Sourcing Sàrl
rue de Bourgogne 86
2000 Neuchâtel

désigner clairement. Les moyens de preuve doivent être indiqués ou joints.

Délai : 30 jour(s)

Fin du délai: 15.10.2018

Contexte:

L'Office du registre du commerce du canton de Neuchâtel rend la décision suivante à l'encontre de la société OS Out-Sourcing Sàrl (CHE-230.778.163), à Neuchâtel, suite à la sommation intervenue le 30.07.2018 dans la Feuille officielle suisse du commerce et restée sans suite:

Point de contact:

La présente décision peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal cantonal, rue du Pommier 1, 2001 Neuchâtel, dans un délai de 30 jours dès la présente publication, en application de l'article 165 alinéa 4 ORC.

Décision:

1. la société est dissoute d'office;
2. sa raison sociale devient Os Out-Sourcing Sàrl en liquidation;
3. Monsieur DE CARVALHO FERNANDES Rui Manuel, gérant unique, est désigné liquidateur; il continue de signer individuellement;
4. l'adresse, rue de Bourgogne 86, à 2000 Neuchâtel, est radiée;
5. l'émolument dû pour la sommation du 30.07.2018 est fixé à CHF 100 et les émoluments et débours liés aux inscriptions d'office s'élèvent à CHF 212.30.

Organe décisionnel:

Office du registre du commerce du canton de Neuchâtel
Place des Halles 8
2000 Neuchâtel

En vertu de l'art. 165 ORC, cette décision peut faire l'objet d'un recours déposé auprès du point de contact dans le délai indiqué. Le recours doit contenir une requête et un motif. Le recourant doit joindre à son acte la décision attaquée ou la